

Paroles d'enfants !

Mathys 5 ans

“ Maman quand est ce que je pars en colo pour faire dodo avec des copains, j'irai où en colo ? ”

Chloé 12 ans

“ Je suis très contente d'y aller, pour faire les activités, m'amuser. J'ai appris plein de choses comme vivre en groupe, faire du ski et du cirque. Les animateurs étaient super sympas, j'ai aimé aussi les spectacles que nous avons vu. ”

Clément 14 ans

“ J'aime bien partir en colo sortir de mes habitudes. J'ai aimé les activités proposées, les échanges avec les animateurs, la relation avec les autres jeunes, l'autonomie qu'on nous a laissé, l'organisation d'activités, les courses... ”



Séjours de proximité de 4 à 11 ans

Dans votre région, près de chez vous, la CCAS organise des séjours en fonction des tranches d'âge de vos enfants.

Alors n'hésitez plus à inscrire vos enfants !

Sachez que nous sommes heureux de vous faire découvrir nos accueils collectifs de mineurs et que nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations.



© Crédits Photos : Pierre Charriau, Julien Millet, éric Raz, élise Rebillé / CCAS, Pixnio. Conception & réalisation : Pierre Girard-Viry - CCAS TDDS - Décembre 2017

Jeunes CCAS

Vive les Colos !

LA COLO QU'EST CE QUE C'EST ?
COMMENT S'INSCRIRE ?
CONVOYAGE
AXE PÉDAGOGIQUE
QU'EST CE QU'UN SÉJOUR PLURIEL ?



activités sociales de l'énergie
CCAS

Les colos qu'est ce que c'est ?

Les colos c'est l'endroit où nous accueillons des jeunes de 4 à 17 ans, durant les vacances scolaires pour leur permettre de profiter pleinement de celles-ci, de découvrir de nouvelles choses, de partager avec d'autres enfants et surtout de faire en sorte qu'ils s'amuse.

Le tarif établi selon votre quotient familial, permet à tous de pouvoir partir.

La Caisse Centrale des Activités Sociales des Industries électrique et Gazière organise des séjours à chaque période de vacances scolaires en les axant sur des valeurs :

*Égalité
Citoyenneté
Solidarité
Liberté
Dignité
et respect*

4-5 ans

6-8 ans

9-11 ans

Découverte
de l'autonomie
et de la vie en
groupe !

12-14 ans

15-17 ans



...et bien sûr selon la réglementation en vigueur

Axes Pédagogiques

Chaque Directeur rédige un projet pédagogique, qui correspond aux besoins de chaque enfant, selon les tranches d'âge. Il met en place le « squelette » du séjour :

- > Rythme de la journée
- > Fil rouge, action, santé, lecture...
- > Le fonctionnement de l'équipe et le rôle de chacun
- > Les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés

Ceci permet aux équipes d'encadrement d'être préparées avant leur arrivée sur le site.

Dans nos colos, nous aimons mettre en avant les jeunes, qu'ils puissent choisir les activités qu'ils vont faire, voire proposer les leurs. Lors de ces séjours nous faisons découvrir aux enfants « la culture » grâce à des livres, des spectacles (rencontre culturelle) qui se déplacent sur les sites.



Les colos comment s'inscrire ?

Pour les séjours nationaux : vous pouvez directement inscrire vos enfants sur le site ccas.fr et y trouver toutes les informations nécessaires.

Pour les séjours de proximité : votre catalogue est consultable en ligne. L'inscription doit s'effectuer à l'aide du bulletin fourni, auprès de vos élus de SLVie et de vos technicien-nes accueil/conseil dans vos lieux de proximité.

Sachez que les colos des 4/5 ans et 6/8 ans sont proches de votre domicile afin de faciliter les premiers départs.

Les Convoyages

Nous avons pour habitude de dire que les vacances commencent sur le quai de la gare... là où les accompagnateurs démarrent, eux, leur mission. Sans leur présence, le départ de nos enfants serait tout simplement impossible. Les accompagnateurs sont des bénévoles issus des Industries électrique et Gazière, qui emmènent et ramènent les enfants avec beaucoup d'enthousiasme et toujours en accord avec la réglementation en vigueur.



Pour les petits 4/5 ans nous ne mettons pas de convoi en place. Nous vous laissons emmener vos enfants. Cela vous permet de rencontrer l'équipe d'encadrement et de voir le site où votre enfant va séjourner.

Qu'est ce qu'un séjour pluriel ?

Selon les valeurs de la CCAS, nous voulons que chaque enfant puisse partir. C'est pour cela que nous avons mis en place des séjours dits « pluriel ». Cela permet à des jeunes (n'ayant pas une autonomie suffisante pour partir seuls) de partager des vacances avec d'autres jeunes et de changer d'environnement (institution, famille...). La seule chose que vous avez à faire est de nous en parler.

